

**Sujet :** Déclaration IOTA - Chars - SCEA DE L'EPI - Accord tacite

**De :** robot-gunenv.csmdou@developpement-durable.gouv.fr

**Date :** 12/06/2024 à 14:01



Ceci est une correspondance générée par l'administration en charge du dossier visé en objet, via l'application Guichet Unique Numérique

A la suite du dépôt du dossier de déclaration IOTA dont les données de référence sont précisées en partie 2, vous êtes informé qu'aucune opposition à votre déclaration ne sera prise par l'administration.

En conséquence, vous êtes autorisé à démarrer votre opération à compter de la date mentionnée dans le dernier récépissé de déclaration, disponible en partie 4.

Je vous invite à prendre connaissance du courrier d'accompagnement ci-joint pour le prélèvement que vous souhaitez réaliser (dossier de déclaration 1.1.2.0).

Ceci met fin à la procédure.

### **Partie 1 : administration en charge du dossier**

Administration en charge du dossier : DDT 95 - SAFE 95 - Pôle eau

Agent : HENEULT Morgane

Courriel de contact : morgane.heneault@val-doise.gouv.fr

### **Partie 2 : données de référence de l'AIOT**

SCEA DE L'EPI

Le Bois Franc

95750 CHARS

Le numéro de l'accusé réception du dossier déposé sur Service-public est : DIOTA-240403-115553-342-012

La date de l'accusé de réception du dossier déposé est : 03/04/2024

Le numéro d'AIOT est : 0100043777

### **Partie 3 : pour le bon déroulement du contrôle , vous êtes invités à prendre connaissance des informations complémentaires suivantes**

Aucune information complémentaire. Cette correspondance vous informe sur l'état d'avancement de la procédure d'instruction de la demande du porteur de projet.

### **Partie 4 : documents téléchargeables**

Veuillez consulter les pièces jointes en cliquant sur ce [lien](#)

Bien cordialement,

*Pour tout renseignement relatif à cette correspondance ou à l'instruction de votre dossier, ne répondez pas à ce mail, mais écrivez à : [morgane.heneault@val-doise.gouv.fr](mailto:morgane.heneault@val-doise.gouv.fr)*